



## La machine à remonter le temps : L'activité à domicile de Claire AIMA

Nouvel épisode de notre série à succès « la machine à remonter le temps » : le Réseau anti-arnaques ressort de ses copieuses archives des promesses publicitaires bien douteuses.

Dans les années 1993-1994, **CLAIRE AIMA** affichant une adresse à Nice, multiplie les offres promettant une activité à domicile avec la perspective de percevoir chaque mois un chèque de 9 000 francs (*environ 1 372 €*). Chaque inscription est facturée 149 francs (*22,70 €*).

Aujourd'hui, les offres de travail à domicile sont diffusées par le canal internet. Un grand classique reste la collecte de colis. En fait, les colis sont issus de commandes frauduleuses sur les sites marchands et la rémunération promise est effectuée par un chèque volé.

Les années passent, les arnaques s'adaptent.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))